

RÉFÉRENTIEL ASPECT PRÉDALLE

Définition normative de la qualité des sous-faces des Prédalles KP1

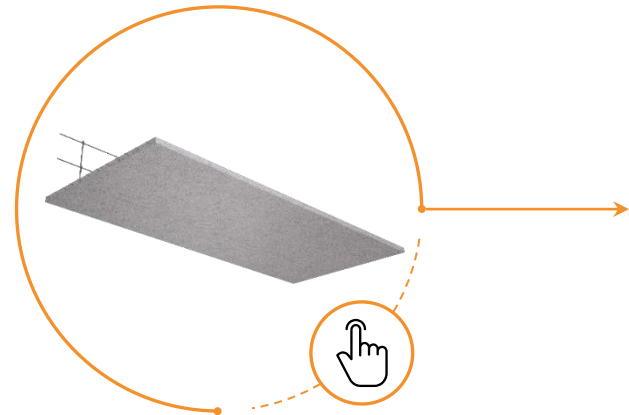
La qualité des sous-faces est conforme au niveau P(2) E(3,2,0) T(0) selon la norme NFP 18-503, dont les critères sont rappelés ci-après.

CRITÈRE	DESCRIPTION
Planéité P(2)	8 mm sous la règle de 2 m
	3 mm sous la règle de 20 cm
Bullage E(3,2,0)	Bullage moyen échelle 3 : surface maxi par bulle 0.3 cm ² , profondeur 2 mm, surface du bullage 2% de la surface totale
	Zones de bullage plus concentré que le bullage moyen : leur surface ne doit pas représenter plus de 10% de la surface totale
	Défaut localisé : critère non considéré
Teinte (0)	Critère non considéré (les différences de teinte sont acceptées)
Epaufures	Longueur de l'épaufrure 10 cm maxi
Aspect des rives	Désaffleurement 10 mm maxi



Précisions sur la qualité d'aspect:

Comme tout produit en béton brut, les parements des prédalles KP1 peuvent présenter des imperfections

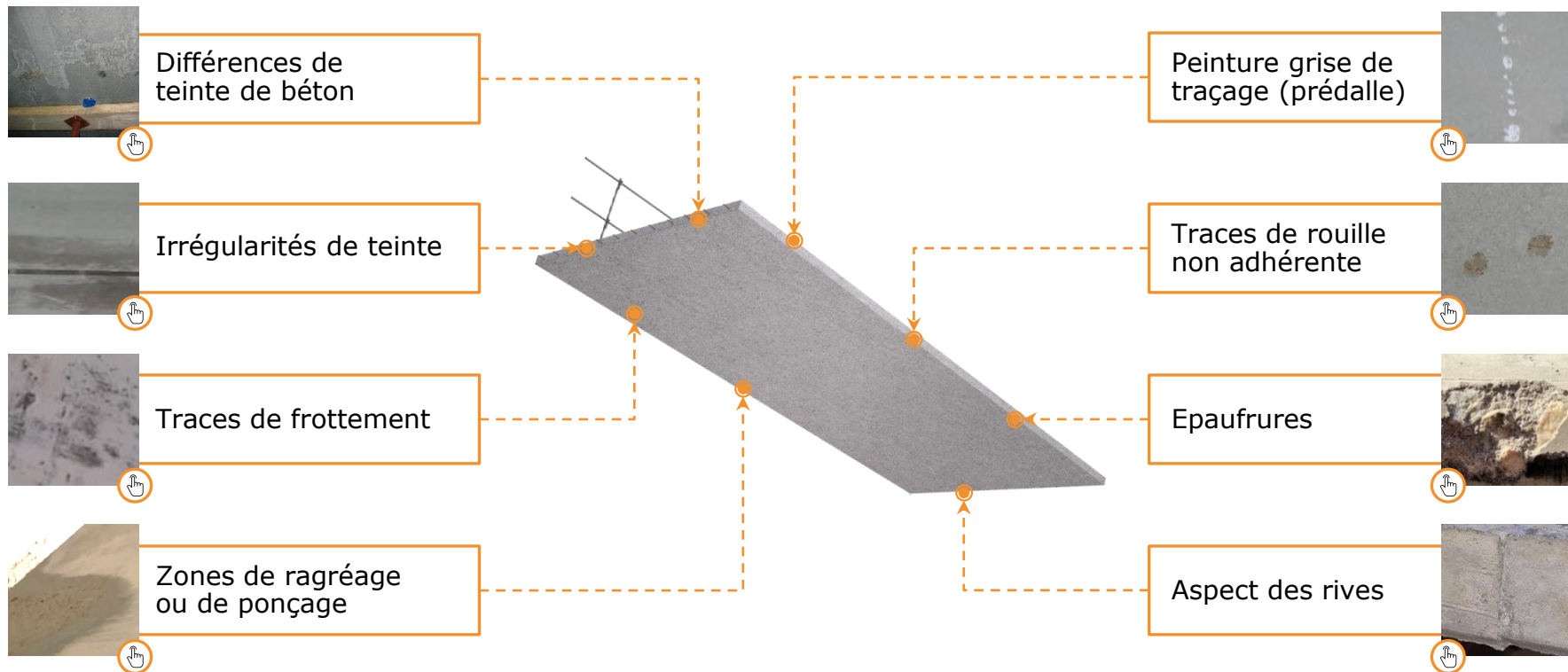


KP1

Les prédalles KP1 ne peuvent pas être assimilés à des produits architectoniques. Avant lasurage, il est nécessaire d'appliquer **un homogénéisateur de teinte**.



RÉFÉRENTIEL ASPECT PRÉDALLE



DIFFÉRENCE DE TEINTE DE BÉTON



La teinte du béton (niveau de gris) peut varier d'un produit à l'autre ou sur un même produit.

IRRÉGULARITÉS DE TEINTE LIÉES À LA FORMATION NATURELLE DE MONOHYDROCALCITE



Le béton prend naturellement des teintes différentes selon son exposition au froid et à l'humidité.

Exemples :

Traces sombres au niveau des contacts avec les dispositifs de calage et de manutention, Pommelage, marbrures, spectres des granulats ou des aciers.



TRACES DE FROTTEMENT



Les sous-faces de prédalles peuvent présenter ponctuellement des traces de frottements des fourches de chariots élévateurs.



ZONES DE RAGRÉAGE OU DE PONÇAGE



Le produit de ragréage et les zones de ponçage peuvent présenter une teinte différente.



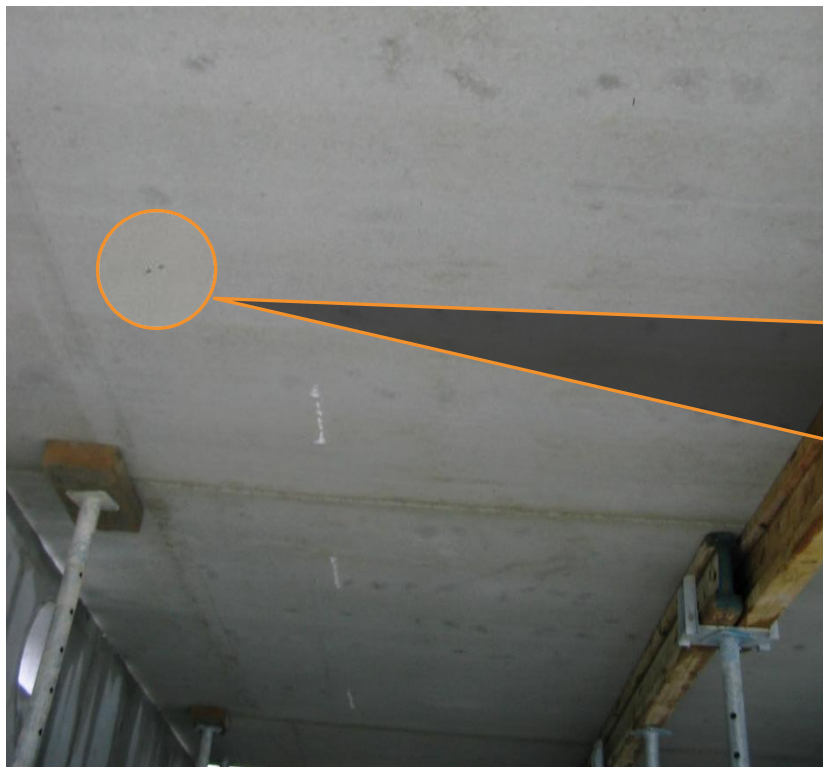
PEINTURE GRISE DE TRAÇAGE



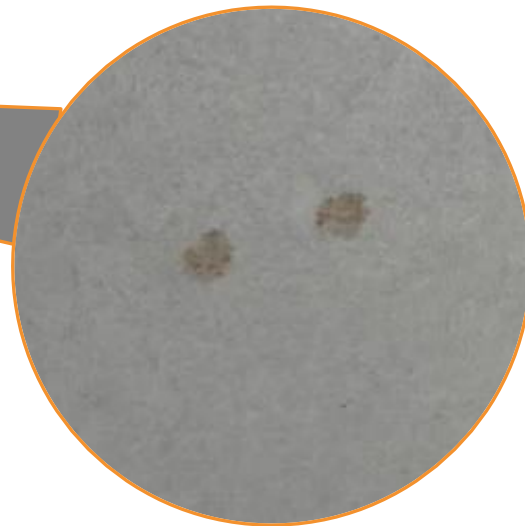
Présence de peinture grise de traçage sur le bord des découpes et au droit des boucles de levage et DAK.



TRACES DE ROUILLE NON ADHÉRENTE



Diamètre maximum : 2 cm





Longueur de l'épaufrure :
10 cm maxi (tolérance NF)



Désaffleurement :
10 mm maxi (tolérance NF)

